
Programme de Formation

Pour une école inclusive : co-construire pour coopérer

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental soutenu par l'Etat français, qui depuis de nombreuses années, s'est engagé en faveur d'une école inclusive.

L'accueil des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers nécessite néanmoins de nouvelles façons d'agir pour répondre de manière individualisée aux différentes problématiques rencontrées dans l'environnement scolaire.

Face à cet enjeu sociétal et à la transformation de l'école, différentes formes de coopérations se développent sur le terrain, convoquant de multiples experts, outils, instances, impulsant de nouvelles modalités de travail.

Pourtant, si cette coopération s'impose comme un outil essentiel au développement de l'école inclusive, partant du postulat qu'aucun des professionnels ne peut répondre seul aux besoins éducatifs particuliers des élèves, elle ne va pas de soi.

Trouver ENSEMBLE, les axes de co-construction et de coopération permet à chacun de pouvoir habiter sa juste place dans un système aux enjeux pluriels, personnels et collectifs.

Cette formation propose des repères sur l'évolution de la scolarisation des élèves en situation de handicap et appréhende l'école inclusive dans une logique d'accessibilité.

Elle vise à repérer les personnes ressources, définir les périmètres des différents acteurs, préciser leurs rôles et missions, leurs complémentarités, connaître les outils coopératifs, pour s'inscrire dans une démarche professionnelle coopérative au service de l'école inclusive.

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels du secteur médico-social et de l'Education Nationale, acteurs de l'école inclusive.



Objectifs pédagogiques

- Identifier l'évolution du cadre réglementaire et institutionnel de l'inclusion scolaire et mieux appréhender la nuance entre les différents concepts.
- Maîtriser les enjeux d'une démarche inclusive autour de la scolarisation et ses conséquences sur l'organisation de son activité professionnelle.
- Repérer les dispositifs et outils de coopération.
- Distinguer le rôle et les missions des différents acteurs de l'école inclusive.
- Développer une posture professionnelle visant à impulser des pratiques coopératives sur son territoire.
- Inscrire son action dans une démarche de coopération partenariale et pluri professionnelle pour répondre de façon ajustée aux besoins éducatifs particuliers des élèves et aux attentes des parents.



Description

Contextualisation historique et conceptuelle : rappels sur l'évolution des politiques et les incidences sur l'inclusion scolaire. Du droit à l'éducation au droit à la scolarisation

- Du droit à l'éducation au droit à la scolarisation
- Les besoins éducatifs particuliers (BEP)
- Transformation des structures d'accompagnement en dispositifs
- L'école inclusive dans une logique d'accessibilité..

Les enjeux systémiques autour de la scolarisation

- Pour les professionnels
- Pour les familles
- Pour les personnes en situation de handicap

La coopération

- Cadre réglementaire de la coopération
- Les différentes formes de coopération au profit de la scolarisation
- Les outils réglementaires pour coopérer : : GEVA-sco, PPS, PAP, PIA, PPA
- Identification des différents acteurs : rôles, missions et complémentarité.
- Les dispositifs coopératifs existants : EMA, RAPT, PCPE, PIAL

Les pratiques inclusives

- Quelle collaboration entre les différents partenaires
- Quels rôles des professionnels des ESMS pour accompagner et soutenir les professionnels de la communauté éducative.
- Quelles attentes et besoins des acteurs de la communauté éducative.
 - L'accessibilité pédagogique :
 - Adaptation et outils de compensation
 - La pédagogie différenciée
- Savoir repérer les freins qui entravent la coopération pour ajuster sa posture professionnelle

Prérequis

Aucun

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.